



HAL
open science

Prise en charge, commitment ou scène énonciative

Denis Paillard

► **To cite this version:**

Denis Paillard. Prise en charge, commitment ou scène énonciative. Langue française, 2009, 162, pp.109-128. halshs-00746330

HAL Id: halshs-00746330

<https://shs.hal.science/halshs-00746330>

Submitted on 27 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prise en charge, *commitment* ou scène énonciative

Denis Paillard

Laboratoire de linguistique formelle

(UMR 7110)

Université Paris Diderot □ Paris 7

Cet article, partant d'une réflexion sur la notion de prise en charge et, dans une moindre mesure, de *commitment* propose une approche alternative reposant sur la notion de scène énonciative.

1. Prise en charge / *commitment* : quelques remarques critiques

Un énoncé assertif d'un côté renvoie à une prise de position du locuteur, de l'autre exprime quelque chose à propos d'un état de choses du monde (nous laissons pour l'instant de côté la relation locuteur / interlocuteur). Ces deux moments, qui inscrivent l'énoncé dans une problématique du sujet et une problématique du monde, sont étroitement liés. Les notions de prise en charge et de *commitment* sont deux approches distinctes de cette question, la prise en charge privilégiant le rapport du sujet à ce qui est dit, le *commitment* l'adéquation ou, plus précisément, la vérité de ce qui est dit présentée comme un enjeu pour le locuteur.

Dans la définition de la prise en charge que propose A. Culioli (1980 : 184) la vérité est subjective : « *sens technique de prendre en charge : dire ce que l'on croit (être vrai)* »¹. Dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, la responsabilité est définie en termes de source énonciative et non pas en terme de vérité². Un énoncé est défini comme un « point de vue ». Enfin, on notera que des chercheurs comme Culioli mais aussi Ducrot et, plus récemment, Nølke³ ont pris leurs distances avec la notion de prise en charge jugée trop vague et donc peu opératoire.

Les approches utilisant la notion de *commitment* s'intéressent au locuteur sous l'angle de son positionnement public à propos de la vérité (fausseté) d'un contenu propositionnel donné.

¹ Pour une systématisation de cette approche, cf. P. Laurendeau (1989).

² Sur ce point, nous renvoyons à l'article de P. Dendale et D. Coltier (2005).

³ Cf. Ducrot (1983 : 179) ; Nølke, Table Ronde consacrée à la « prise en charge » lors de la Xème Conférence de l'IPrA à Göteborg (8 □ 13 juillet 2007). Pour ces deux auteurs, cette remise en cause est directement liée à la notion de polyphonie, en tant que lieu où se pluralise la notion de sujet. Dans le cas de Culioli, cet abandon est lié à une nouvelle définition de l'assertion, sur laquelle nous reviendrons.

C. Beyssade et J.M. Marandin (2008) écrivent « Se commettre à une proposition p, c'est rendre public le fait qu'on est prêt à soutenir que cette proposition est vraie, c'est avoir des arguments en faveur de p ». En d'autres termes, la notion de *commitment* est étroitement associée à une sémantique vériconditionnelle, qui laisse à la pragmatique (avec la théorie des actes de langage) l'essentiel de la problématique du sujet⁴. Avec la notion de *commitment* la vérité du contenu propositionnel relève d'un engagement du locuteur, sans que, pour autant, l'on puisse parler de vérité subjective telle qu'elle est mise en place dans les théories énonciatives⁵.

Notre approche critique de ces deux notions repose sur un ensemble de considérations d'ordre théorique mais aussi d'ordre empirique.

Sur le plan théorique, prise en charge et *commitment*, l'un comme l'autre, privilégient de fait l'un des deux moments présentés ci-dessus, et, à ce titre, peuvent être considérées comme réductionnistes. La notion de prise en charge, centrée généralement sur une problématique du sujet, tend à relativiser fortement le rapport de ce qui est dit à l'état de choses qu'il exprime (pour un linguiste comme Ducrot, dire le monde n'est pas un enjeu pour le linguiste) ; on notera également qu'en dehors de la sémantique vériconditionnelle, la notion de « vérité » reste souvent intuitive. Inversement, la notion de *commitment* associe étroitement la problématique du sujet à celle de la vérité / fausseté de ce qui est dit⁶. Nous considérons que les rapports qui se jouent entre un sujet, un contenu propositionnel et le monde sont éminemment variables et doivent être calculés.

Ci-dessous, en nous limitant aux énoncés assertifs, nous présentons brièvement quatre types de données afin d'illustrer la complexité des phénomènes en jeu. Selon nous, la prise en compte de ces données débouche sur un questionnement de la notion de sujet comme individu □ locuteur, mais aussi de la sémantique vériconditionnelle (dans une assertion le contenu propositionnel ne se réduit pas à une problématique □vrai / faux□).

(a) Soit les deux énoncés :

(1a) *Paul est un enfant* / (1b) *Paul est fatigué*

⁴ On notera que la plupart des chercheurs (Culioli, Ducrot, Nølke) qui, à un moment donné, ont utilisé la notion de prise en charge, récusent la coupure stricte entre sémantique et pragmatique.

⁵ Beyssade et Marandin (2008) proposent d'élargir la notion de *commitment* à des énoncés autres qu'assertifs.

⁶ Nous sommes conscients du caractère quelque peu abrupt de ces formulations ; pour une critique plus détaillée tant de la théorie de Ducrot que de la sémantique vériconditionnelle, le lecteur pourra se reporter à un article déjà ancien écrit avec S. De Vogüé (De Vogüé & Paillard, 1987).

Dans (1a) l'individu *Paul* est présenté comme une occurrence de la propriété « être enfant » (prise ou non au sens littéral). Le locuteur catégorise *Paul*, en le ramenant (le temps de son énoncé) à la propriété qu'il en prédique. Dans (1b) l'enjeu est différent : il s'agit d'arriver à dire non pas l'individu mais un « mode de présence » actualisé de cet individu : le rapport du locuteur au monde est profondément différent : il se présente comme travail d'expertise ou encore de témoignage sur un état de fait concernant *Paul*⁷. L'enjeu n'est plus de rapporter le monde à la langue (à une propriété), mais d'aligner le dire sur le monde. Dans cet alignement, c'est le dire qui se trouve déstabilisé, visant à se conformer à ce monde qu'il cherche à dire.

(b) La séquence *Il pleut* n'a pas le même statut dans :

(2a) A – *Quel temps fait-il ?* B. □ *Il pleut*

(2b) A □ *Et si on allait se promener...* B. □ *Il pleut*

Dans (2a) *Il pleut* est un énoncé catégorisant dont l'adéquation à l'état de choses qu'il décrit peut être questionnée. Dans (2b) *Il pleut* est un point de vue⁸ opposé à un premier point de vue (l'envie d'aller se promener formulée par A). Quant à l'état de choses en question⁹ il se rejoue d'un point de vue à l'autre.

(c) La présence d'un ou plusieurs marqueurs discursifs tend à marginaliser, relativiser ou encore moduler l'implication du sujet.

(3) A. □ *Prideš ?* B. (a) *Pridu* / (b). *Da už pridu* (russe¹⁰)

A. Tu viens ? B. Je viens

(a) est une réponse positive à la question « venir / ne pas venir », (b) (avec une réalisation phonétique réduite de *da už*) et un accent contrastif sur *pridu* est une réponse positive mais où le locuteur signifie qu'il ne peut pas ne pas venir (si cela ne tenait qu'à lui il ne viendrait pas). Cette réponse traduit une position complexe du locuteur entre résignation □ capitulation et résistance.

d. Certaines séquences réduites à un adverbe - mot du discours¹¹ sont interprétées comme des réponses (affirmatives) à une question, en concurrence avec *oui* :

⁷ Ceci peut être mis en rapport avec la distinction faite par G.N. Carlson (1978) entre prédicats épisodiques et prédicats d'individus.

⁸ « Point de vue » n'est pas pris ici au sens que lui donne Ducrot ou encore Nølke : chez ces auteurs, ce terme tend à désigner tout type d'énoncé, alors que pour nous il désigne un certain type d'énoncé (cf. ci-dessous).

⁹ Le terme « état de choses » est peu satisfaisant et pris faute de mieux pour désigner le monde tel qu'il est convoqué par l'énoncé. D'une certaine façon l'état de choses est « ce dont on parle en disant ce que l'on dit » (cf. la notion d'*aboutness*).

¹⁰ Dans cet article, pour illustrer certains points (concernant les marqueurs discursifs) nous serons amenés à prendre des données du russe.

(4) □ *Tu seras à la réunion ? – Oui / bien sûr / certainement / nécessairement / effectivement / forcément / naturellement / probablement / malheureusement / etc.*¹²

Par exemple, *forcément* associe la présence annoncée du locuteur à une raison contraignante¹³ ; *naturellement* convoque l'ordre des choses, ce qui revient à relativiser la dimension d'événement singulier engageant le sujet (la venue est présentée non pas comme une décision mais comme inscrite dans l'ordre des choses) ; avec *malheureusement*, la présence est assimilée à un « malheur ». On peut considérer que ces différents marqueurs signifient que pour ce qui est de l'affirmation de sa présence, le locuteur se met en retrait.

Ci-dessous nous proposons un cadre qui, permet, nous semble-t-il, permet de rendre compte de façon intégrée et de la place du sujet et du rapport, éminemment variable, d'un énoncé à l'état de choses qu'il exprime. Dans notre approche, la notion clef est celle de *scène énonciative*. Elle repose sur l'hypothèse que l'énonciation n'est pas l'acte d'un sujet qui produit un énoncé mais un processus qui peut être reconstitué à partir de l'agencement des formes qui composent un énoncé. L'énonciation est donc l'ensemble des déterminations (dont les formes qui la constituent sont les marqueurs) qui interviennent dans la production de l'énoncé. Ni le sujet ni le monde ne sont posés comme premiers, dans un rapport d'extériorité à l'énoncé lui-même : ils ne sont pris en compte qu'à travers ce qu'en dit l'énoncé¹⁴.

2. Le dire et le dit¹⁵

Le dire et le dit, titre d'un ouvrage de O. Ducrot (1984), postule une séparation nette entre le dire comme processus et son résultat (ce qui est dit : l'énoncé) : d'un côté le locuteur en action, de l'autre, le produit de cette activité caractérisé comme conforme à l'intention du locuteur¹⁶. L'activité est en amont de l'énoncé, espace pré-linguistique déployé par la seule grâce d'un sujet tout puissant, ayant un objet à dire, un projet de dire et développant en toute liberté sa stratégie visant à mettre en mots ce qu'il a en tête. Notre conception de l'énonciation, évoquée ci-dessus, signifie une remise en cause de cette séparation.

¹¹ Nous reviendrons en 4 sur le statut de ces unités comme « mots du discours ».

¹² A noter également, la combinaison *Oui, bien sûr / oui, naturellement*.

¹³ Sur *forcément*, se reporter à l'article de Danjou-Flaux et Gary Prieur (1993). Ajoutons que selon la place de *forcément* la même séquence change de statut ; comparer : (a) *il est forcément là / quelque part (cherche-le)* et de (b) *Forcément, il est là / *quelque part*.

¹⁴ Sur cette lecture de la théorie de Culioli, cf. De Vogüé (1992), Franckel & Paillard (1999), Paillard (2006b).

¹⁵ Ce paragraphe doit beaucoup à une réflexion menée en commun avec Sarah de Vogüé.

¹⁶ Notre propos ici n'est pas de discuter la théorie de Ducrot. Sur ce point, cf. De Vogüé & Paillard (1987).

Lorsque l'on s'interroge sur ce que désigne le verbe *dire*, on constate qu'en fonction de la nature de ses compléments, il peut signifier « proférer des mots », « exprimer un état de choses » et « affirmer un contenu ». A travers ces trois acceptions sont convoqués les trois paramètres de base de la scène énonciative : les formes de la langue qui constituent la matérialité de l'énoncé, l'état de choses qui en tant qu'état du monde est le « à dire » et, enfin, le « contenu » qui, dans une première approximation, désigne ce que les mots disent du monde. En fait, le contenu renvoie non seulement à ce que l'énoncé dit mais aussi à un « vouloir dire » qui ne se confond pas avec le « effectivement dit ». Un indice de cette non-coïncidence apparaît dans les expressions du type : (5) *Tu vois ce que je **veux dire** par là ?* (6) *Je vois / ne vois pas ce que tu **veux dire**, ...* Dans ces énoncés, centrés sur un ajustement entre deux locuteurs concernant ce qui est dit, la vérification met en avant le « vouloir dire » et non l'énoncé lui-même (cf. l'impossibilité des deux séquences avec simplement le verbe *dire* : (5a) * *Tu vois ce que je dis ?* et (6a) * *Je vois / ne vois pas ce que tu dis...*). D'une certaine façon, dans ces énoncés il y a deux contenus : celui du dit, d'une part, celui correspondant au vouloir dire, d'autre part. Dans (5) et (6) il n'y a pas nécessairement coïncidence entre les deux. Mais ce contenu correspondant au « vouloir dire » n'a pas de réalisation autonome, il n'est présent qu'à travers les mots de l'énoncé (désignés par *là* dans (5) ci-dessus), et en même temps, rien ne garantit que les mots en jeu réussissent à dire ce « vouloir dire ». Bien plus, réussite ou échec tendent à échapper au locuteur (cf. *je n'arrive pas à le dire*). Dans Frantext, on trouve un très grand nombre d'exemples (plusieurs centaines) avec *je veux dire*.

Si l'on s'interroge sur le statut de ce « vouloir dire », il apparaît qu'il ne relève pas d'une pure intentionnalité qui serait le projet du locuteur ; plus exactement, il est nécessaire de distinguer deux vouloir dire : un vouloir dire désignant ce projet et un vouloir dire qui est constitutif du contenu. Dans l'expression « *quand je dis ça₁, je veux dire ça₂* », *je veux dire* peut s'interpréter comme désignant le projet (dans ce cas on peut intercaler *en réalité* et *ça₂* désigne alors un autre dire □ et donc un autre contenu), mais aussi comme désignant le contenu (dans ce cas *ça₂* relève d'une reformulation, avec le recours à d'autres mots pour dire ce même contenu : il relève du même vouloir dire). Nous donnons ci-dessous quelques exemples tirés de Frantext :

(7) **Quand je dis** que je l'ai mis en pièces, précisa-t-il par amour de la vérité littérale, **je veux dire** que je l'ai déchiré en deux (J. Green, *Moira*, tiré de Frantext)

(8) Vers onze heures, elle prend la physionomie d'une bonne grand' mère... il y a des jours où je me dis que j'aurais voulu savoir parler, et **quand je dis** parler, **je veux dire** assembler des

mots de manière à fermer la bouche à mes adversaires ou à la leur faire ouvrir d' étonnement, enfin briller, convaincre (J. Green, *Journal T.2*, tiré de Frantext)

(9) **Quand je dis " elle les a eus ", je veux dire plutôt qu'elle s'était emparée de leur esprit et qu'ils dépendaient d' elle, qu' elle sentait qu' elle pouvait les faire agir, vous comprenez ?** (A. Maurois, *Climats*, tiré de Frantext)

Dans (7) et (8) il s'agit d'un travail de reformulation □ explicitation d'un même vouloir dire qui se réalise par deux séquences successives. En (9) la présence de *plutôt* (que l'on peut remplacer par *en fait, en réalité*) tend à signifier qu'il ne s'agit pas d'une simple explicitation, mais du passage à un autre projet : il y a discontinuité entre les deux séquences.

Pour distinguer le vouloir dire □ projet □ du vouloir dire □ contenu □ nous noterons le premier « vouloir dire » (dans ce cas, le verbe *dire* commute avec n'importe quel autre verbe : c'est l'intention du locuteur qui est en jeu) et le second « vouloir + dire » en tant que formant un bloc indissociable. Le « contenu » n'est plus simplement ce que les mots formant l'énoncé disent du monde ; il est redéfini comme l'association d'un vouloir + dire et des formes qui composent l'énoncé, le vouloir + dire excédant par définition le □ effectivement dit □ comme le montre, en particulier, le travail de reformulation □ explicitation associant plusieurs énoncés à un même vouloir + dire. Nous proposons de désigner cette association d'un □ vouloir + dire □ et d'un ou plusieurs énoncés par le mot *dire* pris comme substantif.

Dans cette perspective, le vouloir + dire se révèle au fil du discours, et le locuteur (et non pas seulement l'interlocuteur), découvre ce vouloir + dire au fur et à mesure de son discours. C'est l'énoncé (ce qui est dit) dans sa matérialité qui convoque le vouloir + dire en tant que tel inaccessible et en même temps, l'énoncé ne se confond pas avec ce vouloir + dire comme en témoigne le travail de reformulation toujours possible (d'une certaine façon aucun énoncé n'épuise le vouloir + dire, si ce n'est par défaut).

Ce dire est toujours **un** dire parmi d'autres. Il n'est jamais que la perception / représentation du « à dire » (le monde) qui en tant que tel n'est pas de l'ordre du formulable (il y a une discordance irréductible entre le dire et le monde). Dire un état de choses du monde en tant que « à dire » revient à donner une **forme** à cet état de choses. Ce travail de façonnage est matérialisé dans un énoncé, mais cet énoncé, par définition, ne peut être que **partial** (il renvoie à une perception / représentation du monde par un sujet) et **partiel** : il ne peut qu'échouer à dire le « à dire » jusqu'au bout.

Enfin, si le dire n'est jamais qu'un dire parmi d'autres, cela tient à ce que d'autres mots sont possibles et que rien ne garantit *a priori* l'« adéquation » des mots utilisés : d'une

certaine façon, les mots échappent au locuteur car ils disent « ce qu'ils veulent dire » et rien ne dit que l'interlocuteur, dans son travail d'interprétation, interprète ce vouloir dire des mots comme le locuteur.

Nous proposons donc de définir un dire comme *une façon partielle et partielle d'exprimer par un énoncé un état de choses du monde*.

3. La notion de scène énonciative

Dans un article récent, Culioli (2001) a proposé une définition de l'assertion qui se distingue de façon radicale de celle qu'il a donnée en 1980 et qui était centrée sur la notion de prise en charge. Cette nouvelle définition est la suivante : « *je tiens à parler et à dire (= rendre public¹⁷) que je pense / crois / sais que 'p est le cas'* ». Cette définition articule deux moments en les distinguant nettement :

- une première partie convoque *je*, le sujet du dire : « *je tiens (à parler¹⁸ et) à dire (= rendre public) que je pense / crois / sais que []* ». Quatre points nous paraissent devoir être soulignés :

- a. « *je tiens* » c'est *s'engager*, au sens de prendre un risque ; cet engagement n'est pas synonyme de la notion de *commitment* (centrée, nous l'avons vu, sur le rapport du locuteur à la vérité du contenu propositionnel). Pour Culioli (en écho à la notion de force assertive chez Frege) cela signifie uniquement que ce qui est dit importe au locuteur (on est en deçà de toute problématique de la vérité) ;
- b. « *parler* » renvoie au fait de proférer des sons articulés et de chercher à établir par ce moyen une relation à un autre sujet (rien ne dit que cette relation à l'autre soit acquise¹⁹) ;
- c. le fait de rendre public *p* pose le problème de l'autre que moi, au sens où je prends le risque d'être incompris ou encore contredit ;
- d. le rapport du locuteur à ce qu'il dit est variable, allant d'une pure subjectivité (« *je pense* ») à une vérité établie (« *je sais* ») en passant par une vérité subjective (« *je crois* »).

¹⁷ Rappelons que *dire* correspond à une racine indo-européenne signifiant « montrer ».

¹⁸ « *parler* » ne figure pas dans le texte de l'article mais a été introduit par A. Culioli à différentes reprises lors de son séminaire à l'ENS Ulm (2007-2008).

¹⁹ Rappelons la phrase de Culioli : « La compréhension est une forme particulière de malentendu ». L'interlocution c'est aussi la capacité de la refuser ou de l'interrompre, ou encore la possibilité de déformer l'espace du dialogue ou de rechercher l'accord sur un point autre que celui présenté au départ. La duplicité, l'acte manqué, le mensonge sont constitutifs de la communication et ne sauraient être ramenés à des cas de déviation.

La subjectivité se manifeste ici sur trois plans : le fait même de parler et de rendre public quelque chose qui m'importe, la mise en place d'un espace intersubjectif et, enfin, la modalité portée par *penser, croire et savoir* ». Si l'on retrouve ici certains termes présents dans la définition de *commitment* proposée par Beyssade et Marandin, il faut insister sur le fait que leur statut n'est pas le même.

- une seconde partie centrée sur l'énoncé désigné par **p** : « **p** est le cas ». C'est sur ce second point que le déplacement par rapport à la définition de (1980) est le plus net : abandon de la notion de « vrai » et introduction de la notion de calcul. En effet, dans l'article cité, « **p** est le cas » est présenté comme le produit d'un calcul débouchant sur la sélection d'une séquence **p** en relation avec l'état de choses du monde à dire (ce qui est le cas). Il y a calcul dans la mesure où la séquence **p** est sélectionnée parmi d'autres séquences *a priori* possibles, ce que Culioli note (**p, p**) : au départ il n'y a pas de rapport nécessaire entre **p** et le « à dire ». La prise en compte de **p** représentant les séquences possibles autres que **p**, inscrit dans le dispositif même la possibilité, dans le cadre d'un enchaînement discursif, d'un travail de reformulation / explicitation par le recours à un autre énoncé, que cette reformulation soit délibérée ou au contraire témoigne de la difficulté (plus ou moins maîtrisée) qu'il y a à arriver à dire ce qu'il y a à dire. Culioli représente le calcul débouchant sur « **p** est le cas » par le schéma suivant :

$$\begin{array}{l} \mathbf{p, p} \text{ (est le cas)} \\ \rightarrow \mathbf{p \text{ est le cas}} \\ \text{(quelque chose) est le cas} \end{array}$$

La première ligne **p, p (est le cas)** correspond au niveau des formes linguistiques : « est le cas » signifie qu'en parlant le locuteur va sélectionner **p** ou **p** ; la ligne **quelque chose est le cas** désigne le monde en tant que « à dire » : comme nous l'avons souligné ci-dessus, « quelque chose » signifie qu'en tant que tel le monde n'a pas de forme. **p est le cas** s'interprète comme **p** est la séquence de la langue (l'énoncé) associée à ce qui « est le cas », c'est-à-dire l'état de choses du monde en tant que « à dire ». D'où cette glose de « **p** est le cas » : « la séquence **p** est sélectionnée en tant qu'elle rend compte de ce qui est le cas ».

La sélection de **p** s'inscrit dans un espace « intersubjectif » que Culioli organise autour de trois positions²⁰ :

²⁰ Rappelons, dans le prolongement de ce qui est défendu en 2. que, dans notre approche, la problématique du sujet n'est pas une problématique des individus (locuteur / interlocuteur), c'est la raison pour laquelle nous

(So) (S \bar{o}) S1)

So et S1 désignent deux positions dans un rapport d'altérité (la position S1 est seconde par rapport à So) ; quant à S \bar{o} elle désigne une position relevant à la fois de l'espace de So (S \bar{o} est l'image en miroir de So) et de celui de S1 (S \bar{o} est alors la représentation que se fait So de S1)²¹. Les recherches d'un phonéticien russe (S. Kodzassov, (2003)) ont mis en évidence pour le russe une prosodie dite d'emphase et une prosodie qu'il nomme « anti-emphase ». La première caractérise les énoncés où la sélection de **p** constitue un enjeu (ce qui est le cas de l'assertion simple ; la position S1 n'est pas actualisée mais représente la position à partir de laquelle peut se mettre en place la contestation de **p** comme disant « ce qui est le cas »), la seconde, les cas où la sélection de **p** n'est pas / plus un enjeu (ce qui recouvre des valeurs pragmatiques diverses allant de la résignation-capitulation à la complicité). Nous proposons de rendre compte de ces variations prosodiques en associant **p** à telle ou telle position de l'espace intersubjectif : avec une prosodie de type emphase, **p** est mis en relation avec la position So ; avec une prosodie anti-emphase, **p** est associé à la position S1 et présenté comme « hors enjeu ». Quant à la position S \bar{o} elle correspond aux cas où la prosodie ne relève pas de la distinction emphase / anti-emphase.

Dans cette perspective, (3b) A. □ *Prideš ?* B. *Da už pridu* (A. Tu viens ? B. Je viens) peut être caractérisé comme une assertion activant deux positions : la prosodie du type anti-emphase associe **p** à la position S1 (capitulation □ résignation : « venir » est la position de l'autre). Et l'accent contrastif, qui porte sur *pridu* signifie que **p** (« ne pas venir »), associé à la position So, est opposé à **p** (résistance au sens d'un maintien d'une double altérité : altérité **p** / **p** et altérité des positions So et S1).

Dans le prolongement de cette conception de l'assertion on peut proposer une définition de l'injonction, de la question et de l'exclamation combinant sélection et / ou non-sélection d'une séquence et des positions subjectives²².

Pour l'injonction (telle qu'elle est réalisée par la forme impératif du verbe dans des langues comme le français ou le russe)²³, l'hypothèse est la suivante : l'impératif signifie que

parlons de « positions » (comparables dans une certaine mesure aux « voix » introduites par Ducrot). So, S1 et S \bar{o} désignent donc non pas des individus mais des positions articulées à la sélection de **p** ou **p** □

²¹ Un même énoncé peut mettre en jeu plus d'une position : cf. la représentation de l'impératif ci-dessous ainsi que celle proposée pour 3b.

²² Précisons que cette typologie est fondée sur une représentation des formes linguistiques convoquant des positions énonciatives et ne fait pas appel à la notion d'acte illocutoire mettant en jeu des individus. Elle permet un calcul permettant de rendre compte des différentes interprétations des énoncés assertifs, injonctifs, interrogatifs et exclamatifs.

la relation prédicative est représentée comme associée à deux positions subjectives, chaque position correspondant à un statut particulier du procès désigné par la forme impérative : d'un côté, le procès est visé : position So correspondant à la sélection de la valeur positive du procès, de l'autre, le procès est en attente de validation : position S1 correspondant à la non-sélection d'une valeur, non sélection qui peut déboucher sur la sélection d'une valeur du procès (**p** si S1 rejoint So ou **p** si S1 valide un autre procès que **p**) mais qui peut aussi se maintenir comme telle (S1 ne réagit pas). Ce que l'on peut représenter (en notant la valeur positive du procès par **p** et la non-sélection d'une valeur par (**p**, **p**) :

So : **p**

p

S1 : **p**, **p**

Dans ce schéma, la position S1 : **p**, **p** est un pôle d'indétermination ; on est en deçà de la sélection d'une valeur que ce soit **p** ou **p** (**p** correspond à un refus de valider **p** ou encore à la validation d'un procès autre que **p**) face à la visée de **p** (position de So).

Cette approche de l'impératif diffère de celle qui considère l'injonction comme un acte de langage du type « commande », convoquant le locuteur et l'interlocuteur. C'est l'impératif en tant que forme du verbe qui construit ces deux positions. Dans le cadre de cette hypothèse, il est possible de rendre compte et des valeurs injonctives et des valeurs non injonctives (narration, concession, hypothétique) de l'impératif dans une langue comme le russe (Paillard, 2008) ou encore, de façon moindre, le français (cf. *Approche et je tire*). L'existence dans de nombreuses langues de ces valeurs renforce la nécessité de distinguer ces deux positions du couple « locuteur / interlocuteur ».

Toujours dans cette perspective, on peut définir la *question* comme associant So à (**p**,**p**) (non sélection, mais avec pondération éventuelle sur **p** ou **p**) et S1 à la sélection possible (mais non nécessaire) de **p** ou de **p**. Enfin l'*exclamation* peut être caractérisée par le fait que **p** est hors altérité (il ne relève pas de l'alternative **p** / **p**) et que l'espace intersubjectif se réduit à So - S (S n'étant plus ici que l'image en miroir de So - la position S1 prise en

²³ Nous reprenons ici les hypothèses formulées dans un article consacré à l'impératif en russe (Culioli & Paillard, 1987).

compte dans l'assertion, l'injonction et la question n'a pas de consistance avec les exclamatives).

Dans les sections 2 et 3, partant de l'idée que c'est l'énoncé, à travers les agencements de formes qui le constituent, qui met en scène les conditions de sa production, nous avons progressivement dégagé les principaux éléments qui participent de ce que nous appelons la scène énonciative. La notion de dire telle qu'elle a été introduite ci-dessus (« un dire est une façon partielle et partielle d'exprimer par un énoncé un état de choses du monde ») définit le cadre et les limites de cette prise en compte, limites que soulignent les termes « partielle » et « partielle ». Enfin, la sélection (non-sélection, sélection en attente) d'une séquence linguistique en relation à un état de choses est le résultat d'un calcul, indissociable de l'inscription de la séquence en jeu dans un espace intersubjectif structuré autour de trois positions.

En résumé, la notion de scène énonciative en tant que représentation de ce que nous appelons un dire est un dispositif qui tente de dépasser l'extériorité première entre le locuteur - individu et son énoncé, entre l'énoncé et l'état de choses qu'il entend exprimer, entre le locuteur et l'interlocuteur. C'est la matérialité de l'énoncé en tant qu'agencements de formes qui permet de reconstituer et les positions subjectives en jeu, et le statut de l'énoncé en tant que donnant une certaine forme (par définition partielle et partielle) à un état de choses du monde. La scène énonciative est un espace dynamique où les positions peuvent se rejouer dans un travail d'explicitation / reformulation du vouloir + dire.

En 4. nous montrons la place qu'occupent différents types de marqueurs discursifs dans la construction du dire.

4. Marqueurs discursifs²⁴

La majorité des travaux concernant les marqueurs discursifs accordent une large place à la pragmatique. Ce qui, selon nous, doit être mis en relation avec une autre constatation : dans la plupart des approches, les marqueurs discursifs ne sont pas considérés comme formant une classe d'unités de la langue identifiée par un ensemble de propriétés : le terme de *mots du discours* introduit par O. Ducrot souligne cette extériorité au système de la langue. Cette pragmatique dominante explique le très grand morcellement des approches, la prolifération des terminologies et l'utilisation d'un même terme pour désigner des phénomènes

²⁴ Pour une discussion plus détaillée des marqueurs discursifs en relation avec la scène énonciative, on peut se reporter à Paillard (2008, à paraître).

radicalement différents. La vingtaine de contributions à l'ouvrage *Approaches to discourse particles* (K. Fisher, 2006) réunit des approches profondément divergentes sur de nombreux points. La difficulté qu'il y a à formuler des critères permettant d'identifier une ou plusieurs classes de marqueurs discursifs s'explique, en partie, par le fait que, dans des langues comme le français ou le russe, la plupart des mots ou locutions assimilés à des marqueurs discursifs ont une autre appartenance catégorielle dans la langue (nom, forme verbale, adjectif, adverbe). Bien plus, le redéploiement discursif de telle ou telle unité ne semble permettre aucune généralisation : *vraiment* a un statut de marqueur discursif, *faussement* non. La « cristallisation » de telle ou telle unité comme marqueur discursif apparaît comme largement contingente. Cela n'est pas sans rapport avec le fait qu'un très grand nombre d'études traitent d'un seul marqueur, pris dans sa singularité.

Sur la base de l'étude détaillée d'une cinquantaine de marqueurs discursifs du russe²⁵ et du français, nous considérons les marqueurs discursifs comme formant une *classe d'unités de la langue* qui ont une sémantique (que nous qualifierons de discursive) et une distribution²⁶. De plus, à l'intérieur de cette classe, il est possible de distinguer plusieurs sous-classes, les unités de chaque sous-classe se caractérisant par une sémantique et des propriétés distributionnelles spécifiques²⁷. Ci-dessous, nous présentons trois sous-classes, en montrant comment leur sémantique intervient dans la construction de la scène énonciative :

- les **mots du discours** (MD) : ils spécifient à *quel titre* une séquence²⁸ correspondant à leur portée est « une façon partielle et partielle d'exprimer un état de choses » ; (cf. *d'ailleurs, quand même, effectivement, vraiment*).
- Les **particules énonciatives**²⁹ : elles spécifient **p** du point de vue de son rapport à **p** ; (cf. *uz* en (3b), *bien dans on achève bien les chevaux*).

²⁵ L'étude (dans le cadre d'un programme russe-français) des marqueurs discursifs du russe a donné lieu à trois recueils collectifs, plusieurs thèses et de nombreux articles.

²⁶ En posant que les marqueurs discursifs forment une classe d'unités de la langue nous défendons la thèse qu'il est possible de les définir non seulement par leur fonction mais aussi par ce qu'ils sont. Sur ce point cf. Paillard (1998, 1999, et 2008, à paraître).

²⁷ Ce sont ces propriétés distributionnelles en relation à leur sémantique propre qui fondent l'identification des sous-classes de marqueurs discursifs. Pour les mots du discours, cf. Paillard (2006) et Franckel & Paillard (2006).

²⁸ Nous parlons de séquence pour désigner la portée du marqueur. La portée d'un marqueur discursif n'est pas nécessairement un énoncé : il peut s'agir d'un mot (*Nous avons rencontré un prof, sympa d'ailleurs*), d'un syntagme (*pas question de faire une architecture de banlieue aux Halles, ni en banlieue d'ailleurs*, ex. repris de Ducrot), une proposition enchâssée (*les enfants, qui d'ailleurs tombaient de sommeil, refusèrent d'aller se coucher*), etc. Mais dans tous les cas, le marqueur confère à sa portée un statut discursif spécifique en accord avec sa sémantique.

²⁹ L'ajout du qualificatif « discursives » prend en compte le fait que dans certaines langues, le terme « particules » est employé pour désigner des unités très diverses du point de vue de leurs propriétés.

- les mots du **dire** : au départ, il s'agit de marqueurs discursifs comportant le verbe *dire* (cf. *pour ainsi dire, disons, etc.*). Ci-dessous, nous proposons d'élargir cette classe aux marqueurs discursifs qui actualisent une distance entre un vouloir dire (subjectif, des mots, du monde) et l'énoncé en jeu.

Dans (Paillard, 2008, à paraître) nous introduisons une quatrième sous-classe de marqueurs discursifs (désignés comme des « modalisateurs ») qui marquent une forme de brouillage du rapport entre **p** et « ce qui est le cas » (cf. en français *en quelque sorte, genre* ; en anglais *like* ; pour le français, un inventaire systématique reste à faire).

Nous sommes conscients de la très grande hétérogénéité des termes employés pour désigner les différentes sous-classes. La terminologie actuelle est le reflet du cheminement qui nous a conduit à distinguer ces différentes sous-classes : en l'état, il s'agit de simples étiquettes adoptées à un certain moment de notre recherche. Il sera nécessaire d'arriver à une terminologie plus cohérente.

L'intégration des marqueurs discursifs dans le dispositif présenté en 3 permet de dépasser l'extériorité pragmatique qui caractérise un grand nombre d'études, et de déterminer leur apport à la construction de la scène énonciative. Comme nous l'avons vu avec les exemples, certains marqueurs discursifs relativisent ou encore modulent la part « subjective » de la valeur référentielle de l'énoncé où ils apparaissent. Ci-dessous, nous donnons quelques indications supplémentaires sur les marqueurs discursifs des trois sous-classes et leur sémantique.

4.1. Les mots du discours

Les mots du discours spécifient à **quel titre** la séquence **p** correspondant à sa portée est une façon partielle et partielle d'exprimer un état de choses **R**. Nous distinguons deux grands types :

- MD *point de vue* : **p** est pertinent pour exprimer **R** (**p** est dans une relation possible à **R**) ;
- MD *adéquation* : **p** rend compte de **R** d'une certaine façon / à un certain degré (**p** est dans une relation forte à **R** : il le formate) ;

La description d'un MD se fait en deux temps : (a) d'abord déterminer de quelle sémantique (point de vue vs adéquation) il relève ; (b) sur la base du contenu lexical du terme pris comme MD, déterminer la façon dont le MD incarne cette sémantique.

A. MD point de vue.

La notion de point de vue est une notion éminemment plurielle : sur un même état de choses ou une même situation, il peut y avoir une accumulation de points de vue (cf. *considérer une situation de différents points de vue*), mais aucun point de vue ne peut prétendre exprimer l'état de choses de façon exhaustive. Cette dimension plurielle signifie qu'une séquence « point de vue » est dans une relation faible à l'état de choses en question : il est simplement posé comme « ayant à voir avec l'état de choses » (c'est en ce sens que nous utilisons plus haut le terme de *pertinent*). La notion de point de vue est prise ici dans une acception distincte de celle qu'elle a chez Ducrot et chez Nølke : chez ces deux auteurs, la notion de point de vue a une forte dimension subjective et tend à s'appliquer à tous les énoncés (sur la notion de point de vue chez Ducrot et Nølke, on peut se reporter à Dendale & Coltier, 2003). Dans notre approche, un point de vue est partiel et ne peut prétendre à dire l'état de choses « jusqu'au bout » : il est toujours confronté à un ou plusieurs autres points de vue.

(10) *Il semble très accommodant (q). En réalité, il est d'un sectarisme incroyable (p).*

(11) – *As-tu voté aux présidentielles ? – Non (q), d'ailleurs je ne vote jamais (p).*

Dans (10) l'altérité des points de vue relève de l'opposition « apparence » / « réalité », et le second point de vue corrige et même disqualifie le premier : *en réalité, il est d'un sectarisme incroyable* est présenté comme exprimant la « réalité » de **R** que rate le premier point de vue qui s'en tient aux apparences. Dans (11), *je ne vote jamais* a pour fonction de prévenir une interprétation de la réponse *non* comme signifiant « c'est une abstention occasionnelle » ou encore « c'est parce que c'était les présidentielles »³⁰. *Non* correspond à un premier point de vue qui échoue à dire pleinement ce que signifie pour So le fait de ne pas avoir voté. A la différence de *non* compatible avec différentes interprétations, *d'ailleurs* caractérise « ne pas voter » comme hors variation, permettant, par anticipation, de bloquer toute interprétation fautive du *non*, où S1 se démarquerait du sens que So entend donner à ne pas être allé voter.

De façon plus générale, un MD point de vue a une double fonction :

(a) il spécifie la séquence **p** correspondant à sa portée comme un point de vue, distinct d'un premier point de vue **q** sur le même état de choses (la séquence correspondant au premier

³⁰ Sur *d'ailleurs*, cf. Franckel & Paillard 1997. Dans cet article notre analyse de *d'ailleurs* est comparée à celle de Ducrot et à celle proposée par l'école de Genève dans le cadre de la théorie de la pertinence.

point de vue ne devient point de vue que de façon rétroactive, avec l'intervention de la séquence MD **p**) ;

(b) conformément à son contenu lexical, il spécifie à quel titre **p** est un point de vue distinct du premier : l'introduction d'un second point de vue complète / corrige / disqualifie le premier point de vue. Quelle que soit l'altérité entre **p** et **q**, **p** est toujours dans un rapport « cumulatif » avec **q** tout en étant présenté comme le point de vue de référence.

B. MD adéquation

La sémantique de l'adéquation signifie que le MD spécifie de quelle façon et / ou dans quelle mesure la séquence **p**, portée du MD, **rend compte** de **R**. A la différence des MD points de vue, une séquence avec un MD adéquation n'est pas un dire parmi d'autres : *a priori*, une telle séquence ne peut être qu'en concurrence avec une autre séquence pour ce qui est de rendre compte de **R**. Sur la base de son contenu lexical propre le MD spécifie ce qui est le support (ou garant) de l'adéquation :

(12) *J'aurais bien voulu vous amener mon mari. **Malheureusement**, il n'a pas pu venir*

(13) *Il faut réduire le nombre des fonctionnaires mais **naturellement** les services publics n'en seront pas affectés* (Chirac, exemple analysé par E. Vladimirskaya dans sa communication au colloque sur le paradoxe, Pec, mars 2007).

Dans (12) : la présence de *malheureusement* présente **R** tel qu'il est exprimé par **p** comme une occurrence de malheur³¹. **R** est donc représenté sur deux plans : comme l'événement singulier qu'est la non-venue, et comme relevant d'un certain type d'événement négatif. Dans (13) la présence de *naturellement* signifie que l'absence de conséquence négative liée à la réduction du nombre de fonctionnaires est inscrite dans « l'ordre du monde », ce qui tend à minimiser la dimension proprement événementielle de ce qui est dit ; dans la bouche de Jacques Chirac, invoquer l'ordre des choses vise surtout à dégager sa responsabilité dans ce qui peut se passer. Comme pour le cas précédent, **R** est représenté sur deux plans : comme un élément factuel (ce qu'exprime **p**), et comme échappant aux contingences du factuel en tant qu'inscrit dans l'ordre des choses. Dans ces deux exemples, le marqueur discursif formate l'événement exprimé par **p** en le rapportant à un type d'événement.

³¹ Cela n'est qu'une formulation provisoire : dans une approche plus systématique il faudrait expliciter ce que recouvre « malheur ».

Il est important de souligner qu'une même base lexicale peut donner lieu à deux redéploiements sur le plan discursif : adéquation et point de vue. C'est le cas de *pravda* en russe (Paillard, 2002). En français, on peut donner comme exemple les paires *en réalité / réellement* et *en effet / effectivement* : la sémantique du point de vue est présente avec *en réalité* et *en effet*, celle de l'adéquation par *réellement* et *effectivement* (les exemples ci-dessous sont repris de Franckel & Paillard, 2008) :

(14) *Je ne sais pas quelle crainte au juste vous avez. **Réellement** (?? en réalité) je ne sais pas*

(15) *On aurait pu penser que pour une fois Paul était sincère. **En réalité** (?? réellement) il n'avait jamais autant trompé son monde.*

(16) ***Réellement / en réalité** vous ne m'aimez pasAdèle*

Les MD participent des mécanismes généraux de construction du dire. Ci-dessus, dans la définition du dire, nous avons posé qu'au départ il y a plusieurs séquences possibles, ce qui est noté (**p**, **p**), et que cette pluralité permet la prise en compte de l'activité de reformulation avec le passage de **p** à **p**. La sémantique du point de vue peut être mise en relation avec le fait qu'au départ on pose (**p**, **p**) : on passe de **p** premier point de vue à **p** second point de vue. En revanche, la sémantique de l'adéquation signifie que **p** est en concurrence avec **p** pour ce qui est de rendre compte de **R**.

Dans le cadre de cet article nous n'aborderons pas le problème de la distribution des MD. Sur ce point, on peut se reporter à Franckel & Paillard (2008).

4.2. Les particules énonciatives

Le terme de *particules* est parfois utilisé comme un terme générique pour désigner les marqueurs discursifs (cf. le titre de l'ouvrage déjà cité *Approaches to discourse particles* ou encore le titre du numéro du *Belgian Journal of Linguistics*, 16, consacré aux marqueurs discursifs). Nous l'employons ici pour désigner une sous-classe qui possède une sémantique particulière : les particules ne participent pas à la spécification de **p**³² comme une façon

³² **p** désigne la séquence correspondant à la portée de la particule ; cette portée est variable et est conditionnée par le fait qu'en russe les particules peuvent être proclitiques ou enclitiques. Sur ce point, cf. Bonnot & Kodzassov 1998

particulière d'exprimer l'état de choses **R**. Elles spécifient **p** du point de vue de son rapport à **p** : en d'autres termes, elles travaillent l'altérité **p** / **p**. Cette sous-classe est relativement bien identifiée en russe et coïncide plus ou moins avec ce qui dans la tradition grammaticale russe est désigné par le terme *časticy* (« particules »). De même, en allemand, elles correspondent à ce qui est désigné par le terme *Abtonungspartikeln*³³. En revanche, pour le français, où la notion de particule est étrangère à la tradition et à la terminologie grammaticale, l'inventaire des marqueurs discursifs ayant le statut de particules reste à faire³⁴. Nous donnerons trois exemples empruntés au russe mettant en jeu les particules *už*, *ved'* et *bylo* (sur la distribution de ces particules on peut se reporter à Bonnot & Kodzassov 1998) :

(17) = (3) □ *Prideš' ? - Da už pridu*

- Tu viens ? □ Oui je viens

(18) *Čto ty tam sidiš' celye dni. Ty im mešaes'.* **Ved'** □ *Saša tjaželo bolen*

Qu'as-tu à rester là-bas des journées entières ? Tu les gênes. **Ved'** □ Sacha est gravement malade

(19) *Ja vzjala bylo s soboj sigarety, a ix net*

je prendre (perf.) **bylo** avec pron. Réf. Cigarettes et elles nég

Je croyais pourtant avoir pris mes cigarettes mais je ne les retrouve pas

Už spécifie **p** comme indiscutable³⁵ (**p** étant assimilé au « discutable ») : **p** (« venir » dans (17)) est spécifié comme débarrassé de toute forme d'altérité dont **p** (« ne pas venir ») serait la trace (« ne pas venir » signifie « venir est discutable »). En d'autres termes, **p** incorpore **p** pour en signifier qu'il n'a pas / plus de pertinence (cela n'est pas sans rappeler la formule de Jean Luc Godard : « dans impossible il y a possible »). Dans (17) **p** « venir » est indiscutable au sens où So renonce à discuter **p** (ce qui signifie qu'a priori pour lui **p** est discutable).

Ved' confère à **p** le statut d'un savoir objectif, par rapport auquel la seule extériorité est l'ignorance (**p**). Le recours au « **p**savoir » est un moyen de dépasser un conflit présent dans le contexte gauche.

³³ Sur les particules de l'allemand, cf. R. Mettrich et alii, *Les invariants difficiles* (4 volumes). Université de Metz.

³⁴ Sur la base des travaux de A. Culioli (1990) et P. Péroz (1991), *bien* dans des énoncés comme *On achève bien les chevaux (pourquoi pas les hommes ?)* peut être rattaché à un fonctionnement particulière.

³⁵ Sur *už*, cf. Paillard (2005) (comme la plupart des particules du russe *už* ne se traduit pas).

*Bylo*³⁶ signifie que, pour ce qui est du procès, on a la coexistence (ordonnée) de **p** et de **p** : d'un côté « prendre », de l'autre, « ne pas prendre », les deux valeurs étant actualisées mais de façon décalée l'une par rapport à l'autre.

3.3. Les mots du dire

Cette désignation est empruntée à la thèse de E. Khatchaturian (2006) consacrée à quatre marqueurs discursifs du français et du russe formés avec le verbe *dire* (*skazat'* en russe) : *pour ainsi dire*, *disons*, *tak skazat'* (litt. ainsi + dire) et *skažem* (« disons »).

Nous proposons d'élargir cette sous-classe à d'autres séries de marqueurs. Ils ont en commun le fait de marquer que la séquence correspondant à leur portée relève d'un vouloir dire autonome distinct du vouloir+dire du locuteur, ce qui donne un dire « clivé ». En 2, en dehors du vouloir+dire du locuteur, nous avons introduit le vouloir dire des mots, c'est-à-dire ce qu'ils signifient en tant que tels, en dehors de leur utilisation dans un énoncé donné : l'idée est que les mots ne sont pas toujours des moyens fiables (sans parler du fait que l'on ne trouve pas nécessairement « ses » mots) et le vouloir dire du monde (d'un état de choses du monde) : un énoncé est toujours une représentation / interprétation de l'état de choses qu'il exprime.

- *pour ainsi dire* : une partie des mots formant la séquence **p** (la portée de ces marqueurs est toujours « locale ») est présentée comme autonomisée par rapport au vouloir + dire du locuteur : ce « vouloir dire » des mots est présenté comme n'étant pas pleinement adéquat. Les effets de sens vont de l'utilisation métaphorique du mot à différents effets rhétoriques : atténuation ou au contraire exagération.

(20) *Deux nouveaux-nés dans la presse. Et pour ainsi dire jumeaux.*

(21) *J'ai, pour ainsi dire, une âme littéraire*

- *disons* : **p** est présenté comme dire de compromis / dire sous toute réserve / dire en suspens / dire partagé. Dans le prolongement du statut premier d'impératif de la forme *disons*, la séquence **p** correspondant à la portée du marqueur (*10 heures* dans (22) ci-dessous) est mise en relation avec deux positions subjectives : celle de So avec la sélection de *10 heures* / celle

³⁶ Sur *bylo*, on peut se reporter à la thèse de Tatiana Bottineau (2005), d'où est tiré l'exemple (19).

de S1 qui est compatible avec la sélection ou non de *10 heures*, ce qui fait que la validation de *10 heures* est représentée comme en suspens.

(22) *Alors on se retrouve demain à la fac, disons à 10 heures*

- *mol, de, deskat'* : l'énoncé **p** est présenté comme la traduction-interprétation d'un vouloir + dire d'un sujet autre que le locuteur ; (ce vouloir + dire étranger peut être présent dans le contexte gauche immédiat à travers un geste ou une autre forme de manifestation comme la référence à un dire non explicité), ce que l'on peut noter : vouloir + dire de Sx □ mots de So (Sx désigne le sujet autre que So)

(23) *Devuška otvetila suxo I nejtral'no : mol, ej voobščje vse ne nraivitsja*

La fille répondit d'un ton sec et neutre : **mol**, de façon générale rien ne lui convenait (« □ signifiant par là que □ »)

(24) *Dokumenty na usynovlenie ona podavala četyre raza i vse četyre raza ej otkazyvali : deskat' vy so svoej rabotoj ne smožete obespečit' mal'čiku nadležaščie uslovija žizni.*

Elle avait déposé à quatre reprises une demande d'adoption et à quatre reprises on avait rejeté sa demande : **deskat'** avec votre emploi vous ne pouvez pas garantir à l'enfant les conditions de vie convenables.

La différence entre *mol* et *deskat'* tient au fait que *mol* signifie que les mots utilisés sont le reflet fidèle du vouloir+dire de Sx (pondération sur le vouloir+dire) alors qu'avec *deskat'* les mots utilisés sont une interprétation subjective de ce vouloir+dire (pondération sur l'énoncé). Sur le plan prosodique, cela se traduit par le fait qu'avec *mol* on a une intonation neutre (caractéristique par ailleurs des propositions enchâssées) alors qu'avec *deskat'* l'intonation est marquée : les mots utilisés sont un enjeu pour So.

- brèves remarques sur le médiatif (évidentiel)

Nous avons vu qu'avec *mol* et *deskat'*, **p** est présenté comme la traduction-interprétation du vouloir+dire d'un autre sujet. Nous faisons l'hypothèse qu'il est possible de rendre compte, dans des termes comparables, d'un autre ensemble de données regroupées sous l'étiquette de médiatif³⁷ (cf. en particulier la communication de Z. Guentchéva au colloque international d'Anvers, « la notion de prise en charge en linguistique », 11-13 janvier 2007, et les

³⁷ Le terme de « médiatif » a d'ailleurs été utilisé pour décrire des unités comme *mol* et *deskat'*.

références bibliographiques qui figurent dans son exemplier). Avec le médiatif, l'énoncé **p** traduit / interprète un vouloir dire du monde (Guentchéva parle de raisonnement abductif à partir d'indices). Nous donnons ci-dessous un exemple emprunté à Guentchéva :

(25) *aman-a nipe rak o-kyt* Kamayura, Haut Xingu, Brésil

pluie Ntr Att 3 pleuvoir
Il a dû pleuvoir (indices : la route est mouillée, il y a des branches et des feuilles par terre)

p se présente comme l'énoncé matérialisant un vouloir dire **externe** (celui du monde) qui, à la différence des cas déjà envisagés, n'est pas en tant que tel formulable : **p** dans ce cas revient à donner une forme linguistique à ce vouloir dire du monde, ce qui par définition revient à l'interpréter. Ce travail d'interprétation peut se faire selon des modalités variables, en fonction, notamment, du mode d'accès au monde (organes sensoriels comme la vue ou l'ouïe, ouïe dire, etc).

Comme pour les autres marqueurs discursifs, notre approche des mots du dire se limite ici à montrer comment il est possible d'intégrer ces marqueurs dans la construction du dire : la sémantique de ces unités porte sur le fait que l'énoncé (ou fragment d'énoncé correspondant à la portée du marqueur discursif) est la mise en mots d'un vouloir dire extérieur (vouloir dire d'un sujet, des mots ou du monde). Au centre de ce travail énonciatif il y a un hiatus entre l'énoncé et ce vouloir dire extérieur qui par définition ne peut qu'excéder les mots qui l'incarnent.

Conclusion

Dans cet article nous avons proposé une approche « intégrée » des phénomènes en jeu lorsqu'un sujet produit un énoncé pour exprimer un état de choses du monde. Il est possible de résumer les principaux points sur lesquels notre approche diverge de celles qui utilisent la notion de prise en charge, d'une part, celles qui mettent en jeu la notion de *commitment*.

Prise en charge : de notre point de vue l'énonciation n'est pas uniquement une affaire de « sujet(s) » y compris assimilés à des voix (ou encore à des points de vue). Dire le monde (partant de son opacité première) est au cœur du travail énonciatif, tout en se présentant comme une entreprise qui par définition ne peut être achevée.

Commitment : la notion de *dire* redéfinit la notion de contenu comme associant un « vouloir + dire » et un énoncé, sans qu'il y ait de rapport nécessaire entre ce « vouloir +

dire » et l'énoncé qui le manifeste. Un dire défini comme *une façon partielle et partielle d'exprimer par un énoncé un état de choses du monde* est profondément subjectif et à ce titre échappe à une problématique du vrai / faux définie hors de l'espace du sujet. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de construire une frontière stricte entre sémantique et pragmatique. En particulier, notre caractérisation des différents types d'énoncés (assertion, injonction, question, exclamation) ne fait pas appel à la notion d'acte illocutoire.

En positif, la notion de scène énonciative se présente comme un espace où, à partir des agencements de formes (y compris les marques prosodiques) constituant un énoncé, il est possible de restituer et les positions subjectives en jeu, et le statut du dire en tant que donnant une forme linguistique à un état de choses du monde. La scène énonciative se présente comme un espace dynamique, où, en fonction de déterminations multiples et hétérogènes, est représenté de façon infiniment variable mais régulière la rencontre entre un (des) sujet(s), des formes linguistiques et le monde. Les différentes classes de marqueurs discursifs peuvent être décrites comme contribuant (en fonction de leur sémantique propre) à la spécification du dire

Bibliographie

Bonnot, C., Kodzassov, S., 1998, « La variation sémantique des mots du discours et son influence sur la linéarisation et l'intonation de l'énoncé » (en russe), in : Kisseleva, K. et Paillard D. (éds) *Diskursivnye slova russkogo jazyka* (Les mots du discours du russe), izd. Metatekst, Moscou, pp. 382 - 443.

Beyssade, C., Marandin J.M., 2008, à paraître, « Commitment : attitude propositionnelle ou attitude dialogique »,

Bottineau, T., 2005, *Etude de la particule énonciative bylo en russe contemporain*, Thèse de doctorat, INALCO, Paris.

Carlson, G.N., 1978, *Reference to Kinds in English*, Bloomington, Indiana University Club.

Culioli, A., 1980, « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives », in : *La notion d'aspect*, Recherches linguistiques 5, Université de Metz, pp. 182 - 193.

Culioli, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation I*, Ophrys, Gap Paris, pp. 135 - 169.

Culioli A., 2001, « Heureusement ! », *Saberes no tempo – Homenagem a Maria Henriquez Costa Campos*, Lisboa, pp. 279 - 284

Culioli, A., Paillard, D., 1987, « A propos de l'alternance Imperfectif / Perfectif dans les énoncés impératifs », *Revue des Etudes Slaves LIX* : 3, Paris, pp. 527 - 534.

- De Vogüé S., 1992, « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration », *LINX* 26, Université Paris X Nanterrepp. 77 □106.
- Danjou Flaux, N. Gary Prieur N., 1993, « *Forcément* ou le recours à la force dans le discours », *Modèles linguistiques*, III, 2, PU de Lille, Lille, pp. 54 □112.
- Dendale, P., Coltier, D., 2003, « Point de vue et évidentialité », *Cahiers de praxématique* 41, Université de Montpellier, pp. 105 □130.
- Dendale, P., Coltier, D., 2005, "La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique", in J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & Rosier, L., *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck / Duculot, pp. 125-140
- De Vogüé, S., Paillard, D., 1987, « Modes de présence de l'«autre» », *Particules énonciatives en russe contemporain* 2, Collection ERA 542, Université Paris 7, pp. 11 - 37.
- Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Les Editions de minuit, Paris.
- Fisher, K., (ed.), 2006, *Approaches to discourse particles*, Studies in pragmatics 1, Elsevier.
- Franckel, J.J., Paillard D., 1997, « Représentation formelle des mots du discours : le cas de *d'ailleurs* », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 1, PU d'Orléans, pp. 51 - 69.
- Franckel, J.J., Paillard, D., 1998 « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages*, 129, pp. 52 □63.
- Franckel, J.J., Paillard, D., 2008, à paraître, « Mots du discours : adéquation et point de vue. L'exemple de *réellement, en réalité, en effet, effectivement* », Conférence internationale *Conectores e marcadores discursivos*, Lisbonne, 2 □3 novembre 2006.
- Khatchatourian, E., 2006, *Les mots du discours formés avec dire / skazat en français et en russe*, Thèse de doctorat, Université Denis Diderot □Paris 7
- Kodzassov, S., 2003, « Varieties of focalisation in Russian : semantics and prosody », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série, Tome XIII, pp. 99-113
- Laurendeau, P., 1989, « Repérage énonciatif et valeur de vérité : la prise en compte et la prise en charge », in : Vincent, D., Saint Jacques D. (dir.) *Actes du CELAT*, 2, Publications du CELAT, Université Laval, Québec, pp. 107 □129.
- Paillard, D., 1998, « Les mots du discours comme mots de la langue I », *Le Gré des langues*, 14, L'Harmattan, pp. 10 - 41.
- Paillard, D., 1999, Les mots du discours comme mots de la langue II », *Le Gré des langues*, 16, L'Harmattan, pp. 99 - 115

- Paillard, D., 2002, "Pravda comme mot du discours" (en russe), in : K. Kisseleva et D. Paillard eds. *Diskursivnye slova : opyt kontekstno-semantičeskogo analiza II* ("Les mots du discours du russe : essai de description sémantico-contextuelle 2"), izd Russkie Slovari.
- Paillard, D., 2005, « Towards a comparison of discursive markers », Third Conference on contrastive semantics and pragmatics, Shanghai, septembre 2005.
- Paillard, D., 2006a, « Discourse words in Russian », *Sprache und Datenverarbeitung*, 30.1, 69 □81.
- Paillard, D., 2006b « De la reconnaissance », in: D. Ducard, C. Normand (éds) *Antoine Culioli. Un homme dans le langage* □ Ophrys, pp. 169 □183.
- Paillard, D., 2008a, « A propos des emplois non injonctifs de l'impératif en russe », in: R. Roudet, Ch. Zaremba (éds) *Questions de linguistique slave. Etudes offertes à Marguerite Guiraud Weber*, Presses de l'Université de Provence, pp. 217 - 234
- Paillard, D., 2008b, à paraître, « Marqueurs discursifs et scène énonciative » PU de Normandie.
- Péroz, P., 1991, *Systématique des valeurs de bien*, Librairie Droz, Genève.
- Les invariables difficiles. Dictionnaire allemand français des particules, connecteurs, interjections et autres „mots de la communication“*, I, II, III, IV, 1994 - 1998
- Particules énonciatives en russe contemporain* I, II et III, Institut des Etudes Slaves, 1986 □ 1987.
- Van der Wouden, Ton Foolen, Ad & Van de Craen, Piet (eds), 2003, *Particles*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company. (*Belgian Journal of linguistics*, 16).